RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

****

SOCIETE NATIONALE DE MECANISATION AGRICOLE S.A

****

COMITE D'OUVERTURE ET D'EVALUATION DES OFFRES

****

PASSATION DES MARCHE DE FOURNITURES

****

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX N°02/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP DU 27/02/2026 POUR LA SELECTION D'UNE COMPAGNIE POUR L'ASSURANCE SANTE AU PROFIT DU PERSONNEL DE LA SoNaMA S.A (ACCORD CADRE A MARCHES SUBSEQUENTS SUR DEUX (02) ANS).

Référence SIGMAP : S_SoNaMA_115031 (Plan de Passation des Marchés de la SoNaMA S.A version n°01 du 05 Février 2026).

Autorité Contractante : Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A)

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2026

Imputation budgétaire : -

Commencé le Vendredi 10 Avril 2026 à 16 heures 30 minutes

Achevé le Vendredi 10 Avril 2026 à 17 heures 30 minutes

AVRIL 2026

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Objet : Demande de Renseignements et de Prix N°02/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 27/02/2026 relative à la sélection d'une compagnie pour l'assurance santé au profit du personnel de la SoNaMA S.A (Accord cadre à marchés subséquents sur deux (02) ans).

Mode de passation : Demande de Renseignements et de Prix.

L'an deux mil vingt-six et le vendredi 10 Avril à 16 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) à Ouidah, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°046/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 16/03/2026 :

- Président : GOUDJINOU K. Henri, Personne Responsable des Marchés Publics
- Rapporteur : KOUCHICO J.K Ammiel, SPM, Assistant en Passation des Marchés
- Membres :

Administration	Nom et Prénoms	Qualité
SoNaMA S.A.	ASSOGBA Crétus	Assistant PRMP
	AKODJINOU N. Fleur	Secrétaire de la PRMP
	SIANOU M. Médard	Assistant Contrôle de Gestion, représentant de la DFC/SoNaMA S. A.
	BONOU Jethro	Représentant de la Cheffe Service des Ressources Humaines (C/SRH) SoNaMA S.A.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Sélection d'une compagnie pour l'assurance santé au profit du personnel de la SoNaMA S.A (Accord cadre à marchés subséquents sur deux (02) ans).
Procédures	
Mode de passation	Demande de Renseignements et de Prix
Justification	Les procédures de Demande de Renseignements et de Prix (DRP) s'appliquent aux marchés dont les montants prévisionnels hors taxes sont inférieurs aux seuils de passation des marchés et supérieur à dix millions (10.000.000) de francs CFA. Article 3 et premier tiret du décret N°2020-605 du 23 décembre 2020 fixant les règles et modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitation de prix.
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	- L'autorisation de bon à lancer N°020/MAEP/DG-SoNaMA/CCMP/Sec du 25/02/2026 ; - L'autorisation de bon à lancer N°032/MAEP/DG-SoNaMA/CCMP/Sec du 10/03/2026 de l'additif N°1.

SOUMISSIONNAIRES EN LICE	
- SUNU ASSURANCES IARD BENIN ; - NSIA ASSURANCES ; - NOBILA ASSURANCES.	
SOUMISSIONNAIRES ECARTES	
SOUMISSIONNAIRES	**MOTIFS**
SUNU ASSURANCES IARD BENIN	Monsieur Alfred Gislain Herbert Coovi KPEMAVO signataire de la **''Délégation de signature''** a été nommé par le Conseil d'Administration en qualité de Directeur Général pour un mandat de trois (03) ans dont la date d'effet est le 01/01/2023 selon les informations contenues dans son RCCM extrait au 15/09/2023 fourni dans l'offre. Il ressort donc que le mandat de Monsieur Alfred Gislain Herbert Coovi KPEMAVO en qualité de Directeur Général est arrivé à expiration depuis le 01/01/2026. La compagnie d'assurance n'a pas fourni de preuves du renouvellement de son mandat par le Conseil d'Administration. **En conséquence, la délégation de signature est non valide et entraine également la non validité des pièces ci-après : la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires, le devis quantitatif et estimatif, l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique et la liste des partenaires.**
NSIA ASSURANCES	Le soumissionnaire a proposé un montant (104.950.300 Francs CFA) Hors Taxes supérieur au montant (40.450.200 Francs CFA) de l'attributaire provisoire.
ATTRIBUTAIRE	
Nom	NOBILA ASSURANCES
Montant proposé	40.450.200 F CFA
Montant évalué	40.450.200 F CFA
PRINCIPALES DISPOSITIONS PERMETTANT L'ETABLISSEMENT DU MARCHE	
Objet du marché	Sélection d'une compagnie pour l'assurance santé au profit du personnel de la SoNaMA S.A (Accord cadre à marchés subséquents sur deux (02) ans).
Prix	Quarante millions quatre cent cinquante mille deux cents (40.450.200) Francs CFA Hors Taxes.
Délai proposé par le fournisseur	Délai qui sera indiqué dans chaque marché subséquent
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NÉANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NÉANT
Autres	NÉANT

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	MONTANT EN HT
Sélection d'une compagnie pour l'assurance santé au profit du personnel de la SoNaMA S.A (Accord cadre à marchés subséquents sur deux (02) ans).	**NOBILA ASSURANCES** RCCM RB/COT/09 B 5354 Ancien n° 2005 B 2060) du 18/10/2005 Tél : 01 21 30 02 87 IFU : 3200900045611 Adresse : 12e arrondissement COTONOU LITTORAL info@nobila-assurances.com	40.450.200
TOTAL		**40.450.200**

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 30 minutes.

Ont signé

Président

GOUDJINOU K. Henri
PRMP

Rapporteur

K. Ammiel

KOUCHICO J.K Ammiel
SPM, Assistant en Passation de Marchés

Les membres

ASSOGBA Crétus
Assistant PRMP

AKODJINOU N. Fleur
Secrétaire PRMP

BONOU Jethro
Représentant C/SRH

SIANOU M. Médard
Représentant de la DFC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIVE A LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX N°02/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 27/02/2026 POUR LA SELECTION D'UNE COMPAGNIE POUR L'ASSURANCE SANTE AU PROFIT DU PERSONNEL DE LA SoNaMA S.A (ACCORD CADRE A MARCHES SUBSEQUENTS SUR DEUX (02) ANS).

OUIDAH, LE 10/04/2026.

N°	NOM ET PRENOM(S)	FONCTION/ QUALITE	TELEPHONE	SIGNATURE
01	KOUCHICO J.K Ammiel	APM/SoNaMA S.A	01665454 18	K.Ammiel
02	ASSOGBA Crétus	APRMP	01666729 35	
03	AKODJINOU Fleur	SEC/PRMP	01900104 09	
04	BONOU Jethro	A R H	01961574 87	
05	SIANOU Médard	ACG/RéptDFC	01971459 37	
06	GOUDJINOU K.Henri	PRMP	01968679 50	